

Belgium-Brussels: Railway and tramway locomotives and rolling stock and associated parts

OJ S 107/2021 04/06/2021

Contract notice – utilities

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Société des transports intercommunaux de Bruxelles — Procurement & Logistics Department

National registration number: 0247.499.953_241

Postal address: Rue Royale 76

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Procurement, logistics & facilities

E-mail: silva.malikian@stib.brussels

Telephone: +32 25638492

Internet address(es):

Main address: www.stib.be

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=412559>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=412559>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=MIVB+-+STIB+Procurement+%26+Logistics-AL_4708.B-F05

I.6. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Étude, fourniture et mise en service d'autobus standards «low floor» à propulsion électrique

Reference number: MIVB - STIB Procurement & Logistics-AL_4708.B-F05_1

II.1.2. Main CPV code

34600000 Railway and tramway locomotives and rolling stock and associated parts

II.1.3.

Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Étude, fourniture et mise en service d'autobus standards «low floor» à propulsion électrique incluant la documentation, les formations et l'outillage nécessaires à l'exploitation des véhicules avec en option:

- un contrat de service de maintenance modulaire d'une durée de quinze ans qui couvre l'ensemble du véhicule y compris son système de stockage de l'énergie électrique;
 - un contrat de service d'une durée de quinze ans pour la livraison de pièces de rechange.
- L'accord-cadre pourra porter sur une quantité d'environ 80 autobus standards «low floor» électriques.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 90 000 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

34144910 Electric buses, 34121100 Public-service buses, 34121400 Low-floor buses, 34120000 Motor vehicles for the transport of 10 or more persons

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest
Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale.

II.2.4. Description of the procurement

Voir rubrique II.1.4) Description succincte.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les options éventuelles seront précisées dans le cahier des charges.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Cet avis de marché concerne un appel à candidatures.

La candidature doit être introduite par la remise d'un dossier tel que décrit dans le paragraphe III.1) «Conditions de participation» du présent avis de marché.

Dans une deuxième phase, après l'évaluation des candidatures, les candidats sélectionnés recevront le cahier spécial des charges, afin de pouvoir remettre leur offre.

Le cahier des charges parviendra à l'adresse du courrier électronique mentionnée dans le DUME, partie II, point A. Le candidat s'assure que l'adresse du courrier électronique est bien enregistrée au préalable sur la plate-forme.

Chaque candidat ne pourra remettre qu'un seul dossier de candidature en son nom.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat ne peut pas se trouver dans une des situations des articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016:

Voir Document unique de marché européen (DUME) en annexe de l'avis de marché: à importer et compléter obligatoirement sur le site <https://ec.europa.eu/tools/espdpd>

La STIB a le droit, à tout moment de la procédure de passation du marché, de vérifier les informations contenues dans le DUME (déclarations sur l'honneur).

Pour compléter le DUME:

- 1) lorsque vous avez téléchargé le présent avis de marché depuis le site e-Notification (<https://enot.publicprocurement.be>), assurez-vous d'avoir également téléchargé les fichiers annexés (pièces jointes);
- 2) ouvrez le fichier «espdp-request.zip» et sauvegardez (= extraire) le document .pdf d'une part, le fichier .xml d'autre part;
- 3) allez sur le site: <https://ec.europa.eu/tools/espdpd>
- 4) choisissez votre langue;
- 5) sélectionnez «Je suis un opérateur économique»;
- 6) sélectionnez «Importer un DUME»;
- 7) cliquez sur «Choose file» (choisir fichier) et sélectionnez le fichier «espdp-request.xml» que vous aurez extrait en deux;
- 8) cliquez sur «Suivant»;
- 9) complétez les champs requis en vous aidant du texte de la publication pour déterminer la qualité et la quantité d'informations demandées;
- 10) cliquez sur «Aperçu»;
- 11) téléchargez «dans les deux formats»;
- 12) sauvez ce fichier «espdp-request.zip» contenant votre DUME;
- 13) joignez ce fichier DUME appelé «espdp-request.zip» à votre dossier de candidature lors de son envoi.

Attention: la STIB doit recevoir le fichier .zip qui contient tant le .pdf que le .xml.

En principe, un seul DUME rempli suffit.

Un ou plusieurs Documents uniques de marché européen, remplis par les entreprises concernées elles-mêmes, doivent toutefois être introduits si vous voulez déposer votre candidature conjointement avec une autre personne pour le présent marché dans le cadre d'une association, en cas de recours à la capacité d'autres entités et dans le cas de sous-traitants désignés.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les documents suivants doivent obligatoirement accompagner le dossier de candidature:

1) une déclaration sur l'honneur relative au chiffre d'affaires relatif à la vente d'autobus réalisé par le candidat sur les trois derniers exercices;

2) le bilan et le compte des résultats déposés pour les deux derniers exercices (modèles déposées à la BNB ou à une autre instance officielle, y compris toutes les annexes) ou le lien vers le site web sur lequel ces documents peuvent être téléchargés gratuitement.

Pour les entreprises belges, ceci n'est pas obligatoire, vu que la STIB peut obtenir les comptes annuels, en provenance de la centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique, pour autant que les publications en aient été effectuées.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les services/fournitures demandées (vente d'autobus) calculé pour les trois derniers exercices disponibles, doit être supérieur ou égal à 180 000 000 EUR;

2) La STIB écartera les candidats dont les données financières (bilans et comptes de résultats) ne font pas apparaître qu'ils ont la capacité à mener à bien un marché tel que décrit sous le point II.1.5). Elle écartera ainsi tout candidat dont les fonds propres sont négatifs.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les informations suivantes doivent obligatoirement accompagner le dossier de candidature:

1) une liste de références des autobus à propulsion électrique standards vendus à des opérateurs de transport public.

Ces références doivent contenir les informations suivantes:

— le montant total facturé pour les véhicules livrés;

— la technologie de la chaîne de traction;

— la date de la mise en exploitation du premier véhicule;

— la ville dans laquelle sont exploités les bus, et le nombre d'habitants qui y vivent;

— le nom du client concerné et les coordonnées d'un point de contact.

2) une description de la politique de gestion environnementale et sociale et du système de gestion de la qualité du candidat.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Pour être sélectionné, le candidat fournit au minimum une référence qui répond aux exigences suivantes:

— la référence doit concerner un montant minimal facturé de 500 000 EUR;

— les autobus doivent avoir été homologués pour circulation en Espace économique européen;

— les autobus doivent avoir été mis en service commercial dans une ville de plus de 70 000 habitants issue de l'Espace économique européen;

— les autobus doivent avoir été mis en exploitation au plus tard le 31.12.2020;

— la propulsion des autobus doit être assurée par une chaîne de traction électrique, sans qu'un moteur thermique embarqué ne participe à la production d'énergie de propulsion et à l'exclusion des trolleybus;

2) Pour être sélectionné, le candidat devra en outre disposer:

— du label SA 8000 ou de tout autre label équivalent. À défaut, il démontre, dans sa demande de participation, qu'il remplit les exigences qui permettent d'obtenir ce label ou un label équivalent;

- du certificat ISO 9000 ou de tout autre certificat équivalent. À défaut, il démontre, dans sa demande de participation, qu'il remplit les exigences qui permettent d'obtenir ce certificat ou un certificat équivalent;
 - du certificat ISO 14000 ou de tout autre certificat équivalent. À défaut, il démontre, dans sa demande de participation, qu'il remplit les exigences qui permettent d'obtenir ce certificat ou un certificat équivalent.
- Le candidat joint, à sa demande de participation, le certificat/label ou les documents prouvant qu'il remplit les exigences pour l'obtenir.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Par le simple fait de remettre demande de participation, le candidat s'engage à pouvoir communiquer avec la STIB en français et/ou en néerlandais.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Seront spécifiés dans le cahier spécial des charges.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Seront spécifiés dans le cahier spécial des charges.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Seront précisées dans le cahier spécial des charges.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 05/07/2021 Local time: 13:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 31/12/2021

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

English, French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

1) Mode d'introduction – e-procurement.

L'introduction et réception des offres et/ou demandes de participation s'effectueront complètement et uniquement par voie électronique et via <https://eten.publicprocurement.be/etendering/>

Par l'introduction électronique on entend l'introduction via l'application e-tendering et non pas par courrier électronique!

Les offres et/ou les demandes de participation doivent avoir été signées de manière digitale conformément au système de l'e-tendering.

Pour les candidats étrangers, veuillez tenir compte des modalités et délais nécessaires pour l'obtention de certificat en vue de la signature électronique de votre dossier. Il est également possible de donner mandat à une autre personne pour signer de manière électronique. Dans ce cas, la preuve du mandat doit être ajoutée dans votre offre/demande de participation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter: <http://www.publicprocurement.be>

Si vous ajoutez ce dossier à vos favoris, vous serez mis au courant de tous les changements par courrier électronique.

2) Par la remise de leur candidature, les candidats acceptent sans réserve le contenu de l'avis de marché, des documents accompagnants et acceptent d'être liés par les dispositions de ceux-ci. Dans le cas où le candidat aurait une objection à cet égard, le candidat se doit de le signaler à l'adjudicateur (via la personne de contact mentionnée à l'article I.1 du présent avis de marché) par écrit et avec une description de la raison au plus tard dans les dix jours calendrier avant la date ultime de réception des demandes de participation.

3) Les données demandées doivent figurer dans le DUME. Seules les preuves demandées dans la DUME ou dans l'avis peuvent et doivent être jointes en annexe de la demande de participation. Les informations non sollicitées ne seront pas évaluées.

4) Pour les critères de capacité économique, financière, technique et professionnelle, un candidat peut, le cas échéant, recourir à la capacité d'autres entités, quelle que soit la nature juridique de ses liens avec ces entités. Dans ce cas, il doit démontrer qu'il disposera des ressources nécessaires pour l'exécution du marché en produisant l'engagement de ces entités à mettre ces ressources à la disposition de l'adjudicataire pour ce marché spécifique. Cette entité devra se porter garante, dans un Document unique de marché européen distinct, pour tous les engagements pris par le candidat et s'engagera à apporter sa pleine coopération et à mettre toutes les ressources nécessaires à la disposition de la STIB dans le cadre du présent marché. Dans les mêmes conditions, une association de candidats peut recourir à la capacité de participants à l'association et à celle d'autres entités.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raad-vst-consetat.be

Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Conformément à l'article 23 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services, les recours sont, à peine d'irrecevabilité, introduits dans les délais visés aux paragraphes 2 à 4, à compter de la publication, de la notification ou de la prise de connaissance de l'acte, selon le cas.

Le recours en annulation visé à l'article 14 est introduit dans un délai de 60 jours.

La demande en suspension visée à l'article 15 est introduite dans un délai de quinze jours. En cas d'application de l'article 18, le délai est de dix jours.

Le recours en dommages et intérêts visé à l'article 16 est introduit dans un délai de cinq ans.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

01/06/2021